Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 9 JUIN 2026

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, M.LHOTE, J.LAMBERT, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général

OBJET : Assemblée générale ordinaire de VIVALIA le 23/06/2026
Ordres du jour
Délégation aux représentants de la commune de reporter les décisions à l'AG

Le Conseil Communal,

Vu la convocation adressée ce 21/05/2026, par l'Intercommunale VIVALIA aux fins de participer à l'Assemblée générale ordinaire de VIVALIA qui se tiendra le 23/06/2026 à 18h00 au Centre Universitaire Psychiatrique, Centre social, route des Ardoisières 100 à 6880 Bertrix;

Vu les articles L1523-2,8°, L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et les statuts de l'Intercommunale VIVALIA ;

Considérant l'affiliation de la Commune à l'intercommunale VIVALIA;

Vu les documents de travail annexés à la susdite convocation, relatifs aux différents points inscrits à l'ordre du jour ;

Considérant que l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire, sur lequel le Conseil doit se prononcer, porte sur:

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du 16/12/2025
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire du 12/02/2026
3. Présentation et approbation du rapport de gestion pour l'exercice social 2025
4. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2025
5. Approbation des bilan et compte de résultats consolidés 2025 format BNB
6. Répartition du déficit 2025 du secteur de la « Prie en charge de la personne âgée » (PCA)
7. Répartition du déficit 2025 du secteur « Extra-Hospitalier »
8. Affectation du résultat 2025
9. Fixation de la cotisation du secteur « Aide médicale urgente » 2026
10. Rémunérations et jetons de présence Présidence, Vice-Présidence et Administrateurs
11. Approbation de la liste actualisée des apports indisponibles conformément à l'article 15 des statuts de Vivalia
12. Décharge aux administrateurs pour l'exercice social 2025
13. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2025
14. Information sur l'état d'avancement des réflexions du groupe de travail du secteur de la prise en charge de la personne âgée (PCPA)
15. Information sur l'état d'avancement du projet Vivalia 20230

Projet de délibération

Sur proposition du Collège communal,
Après en avoir délibéré,
D E C I D E, par oui, non et abstention,

Article 1 : De marquer son accord sur chacun des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23/06/2026, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes, à savoir :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du 16/12/2025
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire du 12/02/2026
3. Présentation et approbation du rapport de gestion pour l'exercice social 2025
4. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2025
5. Approbation des bilan et compte de résultats consolidés 2025 format BNB
6. Répartition du déficit 2025 du secteur de la « Prise en charge de la personne âgée » (PCA)
7. Répartition du déficit 2025 du secteur « Extra-Hospitalier »
8. Affectation du résultat 2025
9. Fixation de la cotisation du secteur « Aide médicale urgente » 2026
10. Rémunérations et jetons de présence Présidence, Vice-Présidence et Administrateurs
11. Approbation de la liste actualisée des apports indisponibles conformément à l'article 15 des statuts de Vivalia
12. Décharge aux administrateurs pour l'exercice social 2025
13. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2025
14. Information sur l'état d'avancement des réflexions du groupe de travail du secteur de la prise en charge de la personne âgée (PCPA)
15. Information sur l'état d'avancement du projet Vivalia 20230

Article 2 : De charger les délégués désignés pour représenter la Commune par décision du Conseil Communal du 30/01/2025, de rapporter la présente délibération telle quelle à l'Assemblée générale ordinaire de VIVALIA.

Article 3 : De charger le Collège Communal de veiller à l'exécution de la présente délibération et de déposer une copie conforme de celle-ci au siège social de l'Intercommunal VIVALIA, avant les Assemblées générales.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération